

HIELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

BIENVENUE À L'HÔPITAL DE JOUR PÉDIATRIQUE



SOMMAIRE

Présentation du service	4
La valise d'un enfant hospitalisé	6
Votre séjour	7
Les spécialités et missions du service	7
Chirurgie d'un jour	8
Visites/Forfaits parking	9
Ecole et animations	10
Téléphone/ Télévision-Wifi/ Distributeurs de boissons/Repas	10
Entrées de l'hôpital/ Départ de votre enfant	11
Les droits et devoirs du patient	13
Parents partenaires de la sécurité	15

INTRODUCTION

L'Hôpital de jour pédiatrique est uniquement réservé aux enfants et a été conçu afin que leur prise en charge puisse se faire en toute sécurité par du personnel qualifié, dans un environnement accueillant

Nous prenons en charge toutes les disciplines tant chirurgicales que médicales qui ne nécessitent pas plus d'une journée d'hospitalisation.

Nous réalisons également tous les prélèvements et soins ambulatoires ainsi que divers examens diagnostiques.

Selon nos disponibilités et vos souhaits, vous aurez le choix entre une chambre à deux lits ou une chambre particulière.



À l'hôpital, votre enfant se retrouve dans un **milieu nouveau et inconnu**, cela pourrait l'**impressionner**.

N'hésitez pas à en parler, notre **équipe** est disponible pour répondre à vos **questions** ou écouter vos **inquiétudes**.

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE DU SERVICE DE PÉDIATRIE SE COMPOSE DE...

L'ÉQUIPE MÉDICALE

11 PÉDIATRES

- **Dr Heijmans (Chef de service)**
Hémo-oncologie et Immunologie
- **Dr Cassiers**
Pneumo-allergologie
- **Dr Archambeau**
Pédiatrie générale
Pneumo-allergologie
- **Dr Guerit**
Pédiatrie générale
Hématologie
- **Dr Lecomte**
Pédiatrie générale
Infectiologie
- **Dr Leboutte**
Pédiatrie générale
Dermatologie
- **Dr Musampa**
Diabéto-endocrinologie
- **Dr Peeters**
Pédiatrie générale
- **Dr Sanchez**
Pédiatrie générale
- **Dr Verdure**
Néphrologie
- **Dr Vermeulen**
Pédiatrie générale
Hémo-oncologie

3 CHIRURGIENS PÉDIATRIQUES

- **Dr Corteel**
Chirurgie orthopédique

- **Dr Estievenart**
Chirurgie pédiatrique générale
- **Dr Van Hoorde**
Chirurgie pédiatrique générale

1 CARDIOLOGUE PÉDIATRE

- **Dr Dessy**

2 NEUROLOGUES PÉDIATRES

- **Dr Danvoye**
- **Dr Mercier**

2 PÉDIATRES GASTRO-ENTÉROLOGUES

- **Dr Corouge**
- **Dr Wanty**

PLUSIEURS ASSISTANTS PÉDIATRES

L'assistant est **un médecin en cours de spécialisation**. Il travaille en collaboration et **sous la supervision des pédiatres**.

Un assistant est en permanence de garde au sein de l'unité.

L'INFIRMIÈRE EN CHEF ET L'INFIRMIÈRE EN CHEF ADJOINTE

- **Mme Sophie Raucq**
Elle veille à l'organisation du service et des soins.
Elle supervise le personnel soignant et le guide.

• Mme Priscilla Prévost

Elle soutient l'infirmière en chef dans la gestion et l'organisation du service et la remplace en son absence.

L'ÉQUIPE SOIGNANTE

Elle est composée d'**infirmières spécialisées en pédiatrie**.

Celles-ci réalisent les **soins infirmiers** et assurent la **surveillance des paramètres**. Elles **informent et rassurent** les enfants et leurs parents.

LA PSYCHOLOGUE

• Mme Catherine Leemans

Elle répond aux **demandes**, aux **inquiétudes**, aux **questionnements** des enfants et des parents.

L'ASSISTANTE SOCIALE

• Mme Rabia Rahimi

Elle peut vous guider dans les **démarches administratives**.

LE KINÉSITHÉRAPEUTE

• M François Gobert

LA DIÉTÉTICIENNE

Son rôle est d'**adapter le régime** de votre enfant à ses **besoins**, à ses éventuelles **allergies** et ses **goûts**.

LA LOGOPÈDE

Si votre enfant le nécessite, la logopède prend en charge les **troubles de l'oralité**, de **déglutition** ou de **langage**.

L'ANIMATRICE

Son rôle est de divertir les enfants hospitalisés par des **jeux**, **bricolages** et divers **ateliers**, dans la salle de jeux ou directement au chevet du patient.

UN/PLUSIEURS NOUVEAU(X) COLLABORATEURS NOUS A/ONT REJOINTS RÉCEMMENT :

.....
.....
.....
.....
.....



LA VALISE D'UN ENFANT HOSPITALISÉ À L'HÔPITAL DE JOUR PÉDIATRIQUE

POUR LES PETITS

Un assistant est en permanence de garde au sein de l'unité.

- son doudou, sa tétine et quelques jouets non encombrants et facilement lavables (boîte à musique, hochet,...) ;
- un ou des bavoirs ;
- des lingettes ;
- le lait habituel

Les repas et les langes sont fournis par l'hôpital.

POUR LES PLUS GRAND

- quelques objets personnels ;
- des pantoufles ;
- ses lunettes ;
- des jeux de société, livres, bandes dessinées ;
- les cahiers d'école.

Evitez de prendre un GSM, des objets de valeur et de l'argent.



VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL DE JOUR PÉDIATRIQUE

Spécialités médicales pratiquées au sein du service :

- Pneumologie/allergologie
- Gastro-entérologie
- Infectiologie
- Urologie/néphrologie

Missions spécifiques de l'hôpital de jour (liste non exhaustive) :

- Prise en charge ambulatoire pour prélèvements et surveillances diverses
- Administration de cures particulières
- Administration de dérivés sanguins
- Interventions chirurgicales et suivi y compris chirurgies locales
- Traitement et suivi orthopédique
- Prise en charge et suivi oncologique

- Neurologie
- Oncologie/hématologie
- Endocrinologie
- Cardiologie
- ORL
- Examens sous sédation ou préparation à des examens sous sédation
- Prise en charge et suivi gastro-entérologique
- Tests particuliers
- Prise en charge initiale et secondaire des brûlures
- Prise en charge et suivi hématologique
- Tests allergiques
- Epreuves fonctionnelles respiratoires





Selon ses besoins, votre enfant sera installé dans une salle de soins ou dans une chambre. Vous pourrez l'accompagner et rester près de lui pendant la journée.

L'enfant peut être accompagné de une à deux personnes maximum. Les deux personnes doivent être les mêmes durant toute la durée du passage de l'enfant à l'hôpital de jour. Les mêmes mesures sont applicables en chambre commune et en chambre particulière. Les autres enfants ne sont pas autorisés à venir en visite à l'Hôpital de jour pédiatrique.

Votre enfant aura peut-être autour de lui divers appareils qui servent à le surveiller et à le soigner. Ceux-ci peuvent être impressionnants et constituer une source de stress supplémentaire pour vous. **N'hésitez pas à vous adresser aux médecins et aux infirmières** afin qu'ils puissent vous éclairer et vous rassurer à propos de ces appareils.

CHIRURGIE D'UN JOUR

- Vous serez prévenu de l'heure d'arrivée par téléphone la veille
- de l'intervention
- Respectez scrupuleusement les instructions données par l'anesthésiste (Jeun, toilette avec le produit désinfectant, ...)
- Vous pourrez disposer d'une chambre particulière selon nos disponibilités
- Après l'intervention, votre enfant sera réalimenté selon nos instructions. Ne lui donnez rien sans l'avis des infirmières.
- Vous pourrez sortir après le passage des médecins

Afin que votre séjour dans notre service **se passe au mieux**, nous vous demanderons de respecter **quelques règles** d'organisation.



VISITES

Les **enfants hospitalisés** ont besoin de **soins**, de **soutien** mais aussi de **repos** et de **calme**. Une à deux personnes **adultes** pourront accompagner l'enfant. **Les autres visites sont strictement interdites** à l'Hôpital de jour pédiatrique.

FORFAIT PARKING

Ce forfait est **valable uniquement pour les parents d'enfants hospitalisés**. Il vous sera **remis au bureau d'admission** (hall principal) sur simple demande.

Forfaits :

- 1ère heure gratuite
- Les premières heures : 1 €/heure
- Au-delà de 6h : 8 €
- Au-delà de 8h : 10 €
- 3 jours : 8 €
- 7 jours : 18 €
- Ticket perdu ou illisible : 10 €

Aidez-nous en respectant ces consignes !

Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que votre séjour, et surtout celui de votre enfant, se passe dans les meilleures conditions.

Toutefois, si vous rencontrez des problèmes concernant ces dispositions, vous êtes invités à vous adresser aux infirmières responsables du service en vue d'adapter ces mesures à votre situation personnelle.





ÉCOLE ET ANIMATIONS

Si votre enfant n'est **pas contagieux** et qu'il **peut se déplacer**, il pourra participer aux activités de l'école et de la salle de jeux situées dans le service.

L'école l'Amarelle

L'école s'adresse à **tous les enfants** hospitalisés **en âge scolaire**.

Les institutrices les accueillent **tous les jours de la semaine aux heures scolaires**.

De plus, **des activités créatives et ludiques** leur seront proposées. Si votre enfant n'a pas la possibilité de se rendre en classe, les institutrices peuvent se déplacer et travailler avec lui en chambre.

TÉLÉPHONE

Si vous accompagnez votre enfant, nous vous demandons de **prévoir votre GSM** car les chambres ne sont pas équipées de téléphone.

Il est cependant **obligatoire de le garder en mode « silencieux »** afin de maintenir un environnement calme et confortable pour tous.

TÉLÉVISION - WIFI

Une **télécommande** vous sera remise dans le service par un **membre de l'équipe** sur simple demande.

Vous pouvez également bénéficier du **Wifi**. Le **bureau des admissions** est à votre disposition pour vous donner les informations et codes d'accès.

MAGASINS - DISTRIBUTEURS DE BOISSONS

Au niveau 0 se trouvent divers distributeurs (café, boissons fraîches,...). Une **fontaine à eau et du café** sont mis à votre disposition dans le service de Pédiatrie.

Vous pouvez également **vous restaurer au self** (bâtiment situé à côté de l'école d'infirmières) de **9h15 à 14h**.

REPAS

Un repas est prévu pour les enfants hospitalisés à l'Hôpital de jour. Dans certaines situations, les enfants devront impérativement recevoir un repas léger. Pour cette raison, nous vous demandons de **ne rien donner à manger ni à boire à votre enfant sans l'autorisation des infirmières**.

Il n'y a pas de boissons ni de repas pour les accompagnants à l'Hôpital de jour. Nous vous demandons alors de prévoir vos boissons, collations et repas.

Vous pouvez également vous restaurer au self (bâtiment situé à côté de l'école d'infirmières) de 8h30 à 13h30.

Le coût des repas à l'Hôpital de jour pédiatrique est compris dans le forfait d'hospitalisation de jour.

Tous les repas sont servis dans la chambre de votre enfant.

ENTRÉES DE L'HÔPITAL

- Les portes sont ouvertes au **rez-de-chaussée de 6h30 à 21h30**. En dehors de ces heures, il est possible de sortir par les Soins d'Urgences (niveau -1).
- L'Hôpital de jour pédiatrique est **accessible par les ascenseurs B**
- Par mesure de sécurité, et sauf autorisation particulière de l'équipe, il est **interdit de quitter le service avec votre enfant**.

DÉPART DE VOTRE ENFANT

- **Votre enfant va pouvoir sortir.** Nous vous demandons d'**attendre les instructions pour la sortie** (traitement éventuel, attestations diverses, etc.)

À la fin de l'hospitalisation, la sortie est autorisée après avoir réceptionné les documents nécessaires par le médecin, les infirmières et/ou la secrétaire.

Dans le cadre d'une intervention chirurgicale, il est impératif d'attendre le passage du chirurgien et de l'anesthésiste qui doivent valider la sortie de votre enfant.

Lors de votre départ, merci de vérifier que vous n'avez **rien oublié dans la chambre** et de remettre votre **questionnaire de satisfaction** à l'équipe infirmière.

Nous insistons pour que ce questionnaire soit complété afin d'**améliorer** sans cesse notre **offre de soins** et de **satisfaire** au mieux vos **besoins**.



LES DROITS ET DEVOIRS DU PATIENT

La charte du patient – XVème Assemblée plénière du Comité Hospitalier de la CEE. Luxembourg, le 9 mai 1972.

- Le malade a le droit d'accès aux services hospitaliers adéquats à son état ou à sa maladie.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit d'être soigné dans le respect de sa dignité humaine. Cette prestation englobe non seulement les soins médicaux, infirmiers et analogues mais également une sollicitude, un hébergement et un encadrement technique et administratif appropriés.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit d'être informé en ce qui concerne son état. C'est l'intérêt du malade qui doit être déterminant pour l'information à lui donner. L'information donnée doit permettre au malade d'obtenir un aperçu complet de tous les aspects, médicaux et autres, de son état, et de prendre lui-même les décisions pouvant avoir des conséquences sur son bien-être.
- Le malade usager de l'hôpital ou son représentant a le droit d'être complètement informé à l'avance des risques que peut représenter toute prestation inhabituelle en vue du diagnostic ou du traitement. Pareille prestation doit faire l'objet d'un consentement explicite du malade ; ce consentement peut être retiré à tout moment.
- Le malade doit pouvoir se sentir complètement libre d'accepter ou de refuser sa collaboration à la recherche clinique ou l'enseignement ; il peut à tout moment retirer son acceptation.
- Le malade usager de l'hôpital a droit, dans la mesure où les conditions matérielles de son environnement le permettent, à la protection de sa vie privée. Le caractère confidentiel de l'information et du contenu des dossiers le concernant, notamment médical, doit être garanti.
- Le malade usager de l'hôpital a droit au respect et à la reconnaissance de ses convictions religieuses et philosophiques.
- Le malade usager de l'hôpital a droit au respect et à la reconnaissance de ses convictions religieuses et philosophiques.
- Le malade usager de l'hôpital a le droit de déposer une réclamation, de voir celle-ci examinée et d'être informé des suites données. (Comme le précise la loi sur les droits du patient du 22/08/2002).

Les droits repris dans la charte impliquent des obligations de la part du malade usager de la Clinique.

- Lors des formalités d'entrée, l'employée qui vous reçoit vous explique le détail des frais à votre charge. Elle vous demande de lire attentivement un document avant de le signer. Ce document vous engage à payer votre facture dans les délais prévus, c'est-à-dire un mois.
- La vie en commun au sein du Centre Hospitalier nécessite un « savoir-vivre » de chacun. Respectez l'intimité des autres patients comme vous aimez que l'on respecte la vôtre notamment en faisant respecter par vos visiteurs les heures de visite.
- Tous les membres du personnel du Centre Hospitalier (personnel chargé du nettoyage, ouvriers d'entretien, personnel de buanderie, cuisiniers, hôtesse d'accueil, employés d'admission, brancardiers, aides-soignantes, infirmiers, pharmaciens, médecins,...) travaillent dans le but de prendre soin de vous. Respectez-les.
- Il est important de bien informer le personnel soignant (médecins et infirmières) de vos problèmes de santé antérieurs.
- Le personnel soignant aura également besoin de votre collaboration tout au long de votre séjour.
- Votre participation aux examens et à votre traitement ainsi que vos questions nous aideront à mieux vous soigner.
- Si le médecin vous demande de rester à jeun, d'arrêter de prendre certains médicaments ou de rester dans votre chambre en cas de maladie contagieuse, respectez ces consignes.
- L'apport de boissons alcoolisées et de drogues est interdit dans le Centre Hospitalier.
- Les dégradations non accidentelles que vous occasionnerez relèvent de votre responsabilité. Par mesure de sécurité, en raison de la présence d'oxygène et de produits inflammables, il est strictement interdit aux visiteurs de fumer dans l'hôpital.
- Nous vous demandons d'utiliser le GSM dans l'hôpital avec modération.

Si vous avez **une question, un problème**, n'hésitez pas, **faites-en part à un membre du personnel**. Il vous orientera vers la personne compétente pour rechercher une solution.

En cas de non satisfaction, le service de médiation peut être sollicité.

PARENTS PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ

IDENTIFIEZ-MOI !

Le bracelet d'identification, un outil précieux !

Il permet, comme son nom l'indique, d'identifier votre enfant. **Tout patient doit obligatoirement le porter. Il est donc interdit de le retirer.**

Vérifiez les données écrites sur le bracelet de votre enfant. Veillez à ce qu'il l'ait bien à tout moment de l'hospitalisation. Si votre enfant perd, enlève son bracelet ou si les données deviennent illisibles, veuillez immédiatement informer le personnel soignant, afin qu'un nouveau bracelet lui soit remis.



L'HYGIÈNE DES MAINS

L'hygiène des mains, votre sécurité.

Pour prévenir et/ou diminuer les risques infectieux, **lavez-vous les mains en entrant et en sortant** de la chambre.



LES CHUTES

Ensemble, soyons vigilants, évitons les chutes.

Veillez à **remonter les barrières du lit** dès que vous vous éloignez du lit de votre enfant. **Rangez un maximum la chambre** pour éviter de trébucher sur un objet mal rangé. **Ne laissez jamais votre enfant seul** si celui-ci est placé sur une surface haute. Chaque enfant doit **OBLIGATOIREMENT dormir dans son lit**. Il est strictement interdit de vous asseoir ou de vous allonger dans le lit de votre enfant.



LES MÉDICAMENTS

Ensemble, collaborons sur la bonne gestion des médicaments.

Informez l'équipe soignante des **allergies** médicamenteuses, des **traitements en cours** à la maison,...

Il est légalement interdit de garder des médicaments en chambre. Confiez-les à l'équipe soignante, qui veillera à les donner au bon moment de la journée.



N'hésitez pas à nous interpeller pour toute question ou tout doute sur les médicaments administrés.

LES ISOLEMENTS

Respectons ensemble les consignes d'isolement.

L'isolement est une mesure destinée à **limiter le risque de transmission de certains microbes** à l'intérieur et à l'extérieur du service.

Il s'agit donc de mesures de **protection pour les malades, pour les visiteurs et pour les membres du personnel.**

Le **personnel** soignant, les **visiteurs** et parfois le malade devront vêtir une **surblouse** et/ou porter un **masque** et/ou enfiler des **gants**.

Si votre enfant est en isolement, il est important de prendre certaines **précautions avant d'entrer et de sortir de la chambre.**

Merci de bien vouloir vous adresser au personnel soignant qui vous donnera les consignes à respecter (visites limitées, lavage des mains obligatoire, blouses de protection,...).

De plus...

- votre enfant doit **rester dans sa chambre** ;
- les **visites** des enfants sont **déconseillées voire interdites.**

L'HYGIÈNE PRÉ-OPÉRAIRE

Préparons ensemble votre enfant à aller en salle d'opération. Que faire :

- douche/toilette + savon antiseptique et/ou contrôle la veille et le matin de l'intervention,
- hygiène buccale,
- dépilation et/ou contrôle,
- ongles propres, pas de vernis,
- bijoux enlevés, cheveux attachés,
- literie propre,
- tenue opératoire conforme + bracelet d'identification,
- patient à jeun,
- uriner avant de descendre.



DES QUESTIONS ?

Si vous avez une question, un problème, n'hésitez pas, faites-en part à un membre du personnel. Il vous orientera vers la personne compétente pour rechercher une solution.

En cas de non satisfaction, le service de médiation peut être sollicité.

Pour tout renseignement concernant les soins, les traitements, les interventions chirurgicales, la prise en charge de votre enfant au dispensaire d'orthopédie ou de chirurgie et les examens, vous pouvez téléphoner à **l'Hôpital de jour pédiatrique au 064/23 37 38.**

Pour tout renseignement concernant un rendez-vous chez un médecin ou des résultats, vous pouvez vous adresser aux **Consultations pédiatriques au 064/23 37 40.**

Aucun renseignement concernant l'enfant ne sera donné à d'autres personnes qu'aux parents et aucune information médicale ne sera donnée par téléphone et ce, afin de respecter le secret médical.



CONTACTS

SIÈGE SOCIAL

Bd Fulgence Masson, 5
7000 Mons

HÔPITAL DE LA LOUVIÈRE - SITE JOLIMONT

Rue Ferrer 159
7100 Haine-Saint-Paul
064 23 30 11

HÔPITAL DE LOBBES

Rue de la Station 25
6540 Lobbes
071 59 92 11

HÔPITAL DE NIVELLES

Rue Samiette 1
1400 Nivelles
067 88 52 11

HÔPITAL DE TUBIZE

Avenue de Scandiano 8
1480 Tubize
02 391 01 30

HÔPITAL DE MONS - SITE KENNEDY

Boulevard Kennedy 2
7000 Mons
065 41 40 00

HÔPITAL DE MONS - SITE CONSTANTINOPLE

Avenue Baudouin de Constantinople 5
7000 Mons
065 38 55 11

HÔPITAL DE WARQUIGNIES

Rue des Chauffours 27
7300 Boussu
065 38 55 11

www.helora.be

